



[mairie@beyssenac.com](mailto:mairie@beyssenac.com)

05 55 73 31 77

Beyssenac, le 25 août 2025

## Lettre aux Beyssenacois

n° 5

Madame, Monsieur,

Le premier semestre 2025 et le début de l'été ont été riches en **manifestations diverses** ouvertes à tous, une quinzaine, ce qui permet à chacun de participer selon ses envies.

**Les canicules** de fin juin et de ce mois d'août sont terribles pour tout et difficiles à vivre pour tous : les humains, bien sûr, les animaux de nos élevages ou domestiques mais aussi la nature et les cultures. Tout le monde souffre de cette chaleur. On doit s'y habituer et se préparer à ce qu'elle soit là chaque année. On doit aussi économiser l'eau et la stocker. C'est un bien devenu très précieux. Au niveau départemental et régional, je participe à la mise en place du Plan départemental de gestion de l'Eau du Département de la Corrèze et je suis, comme président de la com com, les actions et projets du Schéma de gestion des eaux Isle Dronne, de l'Etablissement public du Bassin de la Dordogne et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ce sont beaucoup de structures mais chaque niveau est pertinent pour faire des économies d'eau et proposer des solutions pour la stocker, irriguer, revoir les usages,...

**Les travaux communaux** ont concerné la fin de l'aménagement d'une **salle communale de rangement** dans les deux pièces situées entre l'atelier municipal et la maison des chasseurs et le début des travaux de **création d'un logement communal dans l'ancienne salle de classe de l'école** qui servait de salle de réunion au club des aînés jusqu'à il y a quelques années.

Les **travaux de voirie 2025** ont été effectués à Sarrette, les Graffouillades, la Valade et l'Etang-la-Lande et ils sont en cours à l'Hirondelle et à la Leyssonie.

Au sujet de l'**environnement**, je rappelle que **les affichages d'opinions sont interdits** en tout autre lieu que sur le panneau d'affichage libre qui est à la disposition de tous au bourg. Et qu'aucune maison n'est inhabitable autour de la Mandrie. Tout propos excessif, exagéré ou faux n'a pas de sens !

Les **associations communales**, Société de chasse, Comité des fêtes et Beyssenac mécaniques anciennes, organisent leurs manifestations avec dévouement et grand succès. Merci à leurs dirigeants et membres actifs qui animent la commune de Beyssenac.

Notre **cadre de vie** est important et l'entretien du domaine public par la commune et celui de vos habitations et de leurs jardins et abords permettent de faire de Beyssenac une commune agréable. Nous devons tous y contribuer. Nous vous en remercions.

La prochaine Lettre semestrielle aux beyssenacois vous parviendra fin mars 2026, après les élections municipales qui auront lieu le dimanche 15 mars 2026.

Bonne lecture !

**Francis COMBY**

*Maire de Beyssenac*

*Vice-Président du Conseil départemental de la Corrèze*

*Président de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour*

L'assemblée générale de **Beysenac Mécaniques Anciennes (B.M.A.)** s'est tenue en présence d'une quarantaine d'adhérents. Le président Gilles Modlin a présenté le bilan des activités 2024, la sortie de voitures anciennes et le concours de labours de tracteurs anciens et le bilan financier qui est positif.

Des sorties touristiques seront organisées en 2025 ainsi que la batteuse le samedi 2 août et le concours de labours de tracteurs anciens le samedi 30 août.

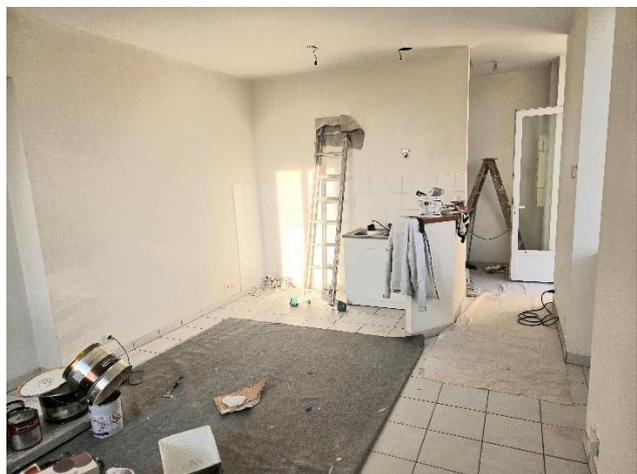
Le bureau pour 2025 se compose ainsi : Gilles Modlin, président, Anne-Marie Lafont, trésorière, Elodie Fraudeau, secrétaire. Francis Comby, maire, a félicité les membres de l'association qui animent la commune de Beysenac, en ayant une pensée pour Florent Lafont, ancien vice-président et membre dévoué de BMA depuis sa création, qui a développé et organisé les multiples activités avec efficacité, dévouement et bonne humeur permanente, notamment lors du dernier concours de labours d'août 2024.

11 janvier 2025



Avant leur relocation, **des travaux de rénovation de peintures et électricité ont été réalisés dans 2 logements communaux** situés rue des Acacias pour un total de 11 351,96 € TTC par Masdupuy plâtrerie - peinture (Lubersac) et Marsac électricien (Lubersac).

Bienvenue aux nouveaux locataires : Isabelle Roche et Pierre Rouquette.



Le 2 février 2025, les Amis de Nathalie Legay ont organisé un **thé dansant**, animé par le trio Nathalie Legay, qui a connu un bon succès et dont les organisateurs étaient très satisfaits.

Le **81ème anniversaire du Massacre du Pont Lasveyras** a été commémoré en présence d'une assistance d'environ 400 personnes venues des trois départements, Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne, concernés par le drame du 16 février 1944, et de nombreuses personnalités assistaient à cette cérémonie : le Préfet de la Corrèze Vincent Berton, le Sous-Préfet de Brive Jacques Ranchère, les sénateurs de la Corrèze, Daniel Chasseing et Claude Nougéin, et les sénateurs de la Dordogne, Serge Mérillou et Marie-Claude Varillas, les Conseillers Départementaux des 3 cantons concernés, Uzerche, Saint-Yrieix et Lanouaille, Francis Comby, Président du Moulin de la Résistance et Maire de Beysenac, Pierre Thibaud, Président de l'Amicale des Anciens du bataillon Violette, Marie-Christine Thouin, Présidente de l'Amicale des Familles et Amis des Victimes, ainsi que les maires ou leurs représentants et de nombreux élus des trois départements dont les délégations d'Oradour sur Glane et de Saintes. Plus de 80 porte-drapeaux, toujours fidèles à ce souvenir, entouraient la stèle.

On notait aussi la présence de nombreux officiers et sous-officiers, de délégations d'anciens combattants et notamment de Saintes, ville libérée en septembre 1944 par le bataillon Violette et la brigade Rac.

Après le défilé au rythme de la chanson « Ma Terre », écrite en hommage aux victimes de ce massacre, le Président Francis Comby prenait la parole pour relater cette tragédie et rappeler le devoir de mémoire de chacun pour ces jeunes victimes âgées de 18 à 24 ans, surpris par plusieurs groupes SS le 16 février 1944 au matin. Il insistait sur l'importance de ne pas oublier le passé et de faire perdurer le devoir de mémoire, dans un esprit de paix et de fraternité. Il concluait en invitant les jeunes générations à participer à cette commémoration et à connaître l'histoire de ce drame afin qu'il ne se reproduise jamais.

Les personnalités ont ensuite déposé plus de vingt gerbes au pied de la stèle des maquis et les enfants Emile et Louis ont procédé à l'appel des morts, 34 hommes exécutés sur place et 6 morts en déportation, suivi d'une minute de silence. La cérémonie s'est achevée en écoutant la chorale « Choeur de loups » de Lubersac interpréter la Marseillaise et le Chant des Partisans, par le salut aux porte-drapeaux et par la visite, dans le moulin, de l'exposition en hommage aux victimes.

Dimanche 16 février 2025



Il est très important que cette cérémonie rassemble toujours beaucoup de monde, rendant hommage à ces jeunes qui étaient issus de nos 3 départements pour la plupart. Le public vient de très loin, les porte-drapeaux sont fidèles à leurs camarades et les élus des 3 départements sont toujours nombreux. Il serait souhaitable qu'il y ait beaucoup de jeunes, en période de vacances scolaires, qui soient associés à l'organisation quand c'est possible.

La **prochaine cérémonie** aura lieu le **lundi 16 février 2026, à 15 heures**, sur le site du Moulin de la Résistance.

Le **Comité des Fêtes de Beyssenac** a tenu son **assemblée générale** en présence d'une trentaine de ses membres et de Francis Comby, Maire. La Présidente, Judith Leibé, a dressé le bilan moral et des activités 2024, notamment le théâtre, la course cycliste, le thé dansant et la rando du Loup Garou. La trésorière, Marie Maligne, a présenté le bilan financier dont le solde est nettement positif.

Les activités 2025 ont été abordées et le résultat financier de la rando de juillet 2024 a été partagé avec la Confrérie de la Pomme du Limousin. Francis Comby, maire, s'est réjoui du dynamisme de l'association et de ses bénévoles dont les actions contribuent à la vie de la commune de Beyssenac.

Le bureau de l'association est ainsi composé : Présidente, Judith Leibé ; Vice-Président, Jean-Jacques Derieux ; Secrétaire, Julie Chabat ; Secrétaire-adjointe, Sandra Doussaud ; Trésorière, Marie Semblat ; Trésorière-adjointe, Bernadette Besse. Présidents d'honneur : Daniel Pinaud, Francis Comby et Christian Lagorce, anciens présidents.

1<sup>er</sup> mars 2025



A l'initiative du Mémorial Corrèzien de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs (MCRDM) et du Conseil départemental de la Corrèze, la **conférence en l'honneur du Général Pierre Pouyade et du Régiment Normandie-Niemen** a eu lieu le 10 mars 2025 à Beyssenac, devant une trentaine de personnes, organisée conjointement par les communes de Beyssenac et de Ségur le Château où les parents de Pierre Pouyade avaient une résidence.

Francis Comby, maire de Beyssenac, et Roland Pourchet, maire de Ségur le Château, ont accueilli Stéphane Simonnet, historien-conférencier, Hélène Pouyade et Jean-Pierre Valéry, président du MCRDM.

La conférence très intéressante et bien illustrée relative à ce compagnon de la Libération faisait suite à un exposé pour 120 élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> du Collège de Lubersac le matin. Le Général Pierre Pouyade commandait une Escadrille sur le front russe où des pilotes d'avion français se sont battus contre les nazis de 1943 à 1945 durant la Seconde Guerre mondiale.

Lundi 10 mars 2025



La cérémonie commémorant les **63 ans du Cessez-le-Feu en Algérie le 19 mars 1962** a été organisée à Beyssenac avec la FNACA de Beyssac pour les communes de Beyssac, Beyssenac et Saint-Sornin Lavolps. Une trentaine d'anciens d'Algérie, de sympathisants et d'élus y participaient aux côtés des maires de Beyssac (Serge Langlade), Beyssenac (Francis Comby) et Saint-Sornin Lavolps (Eric Lascaux) et du président de la FNACA de Beyssac Louis Deleau.

Après le dépôt de gerbes, Louis Deleau a lu le message national de la FNACA et Francis Comby, maire, a transmis le message de Patricia Miralles, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, avant la minute de silence en la mémoire de Gaston Roche, beysseacois tombé en Algérie le 4 avril 1958, et de toutes les victimes en Algérie et lors des combats au Maroc et en Tunisie. Cette cérémonie s'est achevée en remerciant les participants et les 4 porte-drapeaux puis en entonnant La Marseillaise.

Mercredi 19 mars 2025



Dans le cadre de la mise en place d'un **projet d'irrigation de plantation de myrtilliers**, une visite de l'exploitation agricole de Christelle, Elodie et Gilles Brun, installés à la Barlanchie à Beyssenac, a été organisée aux côtés de Monsieur le Préfet de la Corrèze Vincent Berton, du Président de la Chambre d'agriculture Daniel Coudert, des agriculteurs et arboriculteurs locaux, du Maire Francis Comby, des coopératives agricoles et de l'entreprise Andros.

Les travaux d'extension d'un étang et ainsi de création d'une réserve d'eau vont permettre l'irrigation d'une jeune plantation de myrtilliers, aidés par l'État et la Société Andros (agro-alimentaire) qui garantit l'achat de la production durant 16 ans.

18 mars 2025



Le 13 avril, la **Société de chasse de Beyssenac** organisait son traditionnel **repas de la biche** auquel ont participé 220 convives.

Dans son propos d'accueil, le Président Eric Célerier se réjouissait de retrouver de nombreux amis pour une agréable journée et il remerciait Francis Comby, maire de Beyssenac, pour sa présence, Eric Lascaux, maire de Saint-Sornin, et Serge Langlade, maire de Beyssac, ainsi que plusieurs présidents ou membres des sociétés de chasse voisines (Pompador, Ségur, Vigeois, Lascaux...) avec lesquelles le président soulignait la bonne entente.

Francis Comby, maire, a félicité les organisateurs aux côtés du président et il a remercié les chasseurs beysseacois « dont les diverses manifestations contribuent à animer notre commune ». Le président a remercié l'animateur Momo et le cuisinier Michel Célerier qui avait préparé un excellent repas.

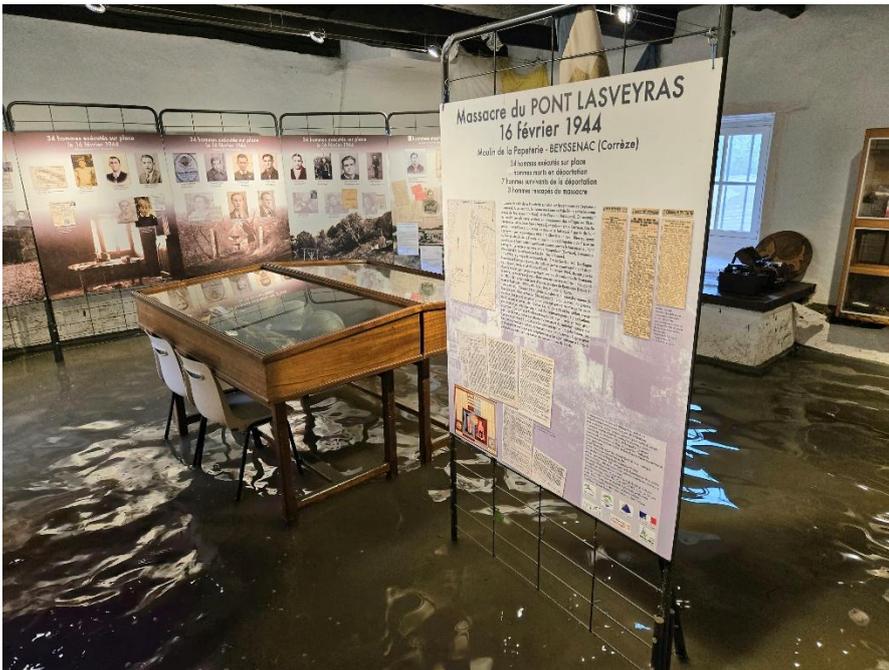
Dimanche 13 avril 2025



**Inondation au Moulin de la Résistance le lundi de Pâques 21 avril 2025** : les très fortes pluies de Pâques ont fait grossir le lit des rivières, notamment la rivière Auvézère qui longe le Moulin de la Résistance et de la Mémoire du Pont Lasveyras. 50 centimètres d'eau et de boue ont envahi les deux salles d'exposition permanente relatives aux victimes du massacre du 16 février 1944. Les agents communaux de Beyssenac, de Payzac (24) et d'Angoisse (24) ont nettoyé rapidement afin de ne pas laisser dégrader les panneaux d'exposition.

Aménagé en 2009, le Moulin de la Résistance, situé à Beyssenac mais à la limite de la commune de Payzac (24) et proche de Savignac-Lédrier (24) et de Glandon (87), est géré par les maires et les élus de plusieurs communes du secteur sous forme d'un syndicat regroupant les 3 communautés de communes, Pays de Lubersac-Pompador, Pays de Saint-Yrieix (87) et Isle, Loue, Auvézère en Périgord (24).

21 avril 2025



Dans les vergers de pommiers, avril 2025

Le **Comité des Fêtes de Beyssenac** a organisé **deux soirées théâtrales** qui ont connu un grand succès avec plus de 300 spectateurs en tout.

En première partie, les enfants de Beyssenac ont proposé une pièce de théâtre « Myopie » et un sketch des inconnus « Eh Manu » avant la première pièce des grands « Quand allons-nous nous marier ? ».

En seconde partie, après un sketch « Non aux œuvres d'art surtaxées » et un intermède, la seconde pièce des grands « Histoire d'œufs » a déclenché des rires pendant trois quarts d'heure.

Le très nombreux public a été conquis par ces acteurs amateurs et les présidente (Judith Leibé) et présentatrice (Marie Semblat) du Comité des Fêtes n'ont pas manqué de les féliciter ainsi que leurs parents et les techniciens pour le son et les décors qui ont contribué à rendre la soirée parfaitement réussie.



26 et 30 avril 2025



Myopie



Eh Manu !



Histoire d'œufs



Non aux œuvres d'art surtaxées !



Quand allons-nous nous marier ?



Le public lors du chant final

La cérémonie du **80ème anniversaire de la Victoire de la Guerre de 1939-45** avait rassemblé une quarantaine de personnes au monument aux morts de Beyssenac. Après le défilé et le dépôt de gerbe, Daniel Pinaud a procédé à l'appel des 49 enfants de Beyssenac morts durant la guerre de 14-18, des deux morts de la guerre de 39-45, des 40 victimes du massacre du Pont Lasveyras et d'une victime pour la guerre d'Algérie. Après la minute de silence, Émile a lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) et Marie-Claude Caramigeas, Maire-Adjointe, a transmis le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées.

Francis Comby, Maire, a ensuite remercié les participants en rappelant aux jeunes l'importance du devoir de mémoire envers nos anciens de 39-45 avant l'interprétation du Chant des Partisans et de La Marseillaise.



8 mai 2025

Le 8 mai, la commune a aussi souhaité célébrer les **100 ans du Monument aux Morts de Beyssenac**. Le monument, un obélisque en pierre calcaire orné d'un buste de soldat entouré d'une couronne de feuilles de chêne, a été construit en 1924 pour rendre hommage aux 49 beysseacois « Morts pour la France » lors de la guerre de 1914-1918 dont les noms sont gravés sur trois de ses côtés.

Entouré par la population et les enfants, Francis Comby, maire de Beyssenac, a rappelé que le monument aux morts représente l'hommage officiel de la commune pour s'associer au deuil des familles de victimes et pour se rassembler autour du monument en leur mémoire lors des cérémonies (19 mars, 8 mai, 18 juin, 11 novembre) avec dépôt de gerbe et drapeaux bleu, blanc, rouge.

Érigé place de l'église de Beyssenac, face à la mairie, le monument inauguré le 19 avril 1925 rendait aussi hommage aux veuves et aux orphelins des combattants de 14-18.

Ce 8 mai 2025, 100 ans après, les enfants Etienne et Jean ont lu deux poèmes relatifs à la liberté lors de la célébration de ce **centième anniversaire du monument aux morts** qui a subi des travaux de rénovation en 2022, socle, plots, cheminement de bordures depuis la place et marches d'accès, subventionnés par le Souvenir Français, le Conseil départemental de la Corrèze et l'Etat. Le grillage qui l'entourait a été enlevé en 2000 lors d'une première rénovation de l'obélisque. La cérémonie des 100 Ans s'est achevée en chantant La Marseillaise.



8 mai 2025 - 100 Ans du Monument aux Morts de Beyssenac



Fleurs Avril 2025

Le samedi 17 mai, comme dans toutes les communes de France, à l'initiative des Fédérations nationale et départementales des chasseurs, les chasseurs des communes ont rencontré leurs maires. Une quinzaine de chasseurs de la Société de chasse de Beyssenac et Eric Célerier, président de la Société de chasse, ont remis à Francis Comby, maire, le **Manifeste pour la Chasse** en 11 points qui traduit la reconnaissance de l'intérêt de la chasse, de la gestion et de la protection des espèces et du respect de la nature et de chacun. 17 mai 2025



En l'église Saint-Médard de Beyssenac, la commune et le Foyer culturel de Saint-Solve ont proposé un très beau **concert de chant choral avec la Chorale Diapason** sous la direction d'Annie Jarrige samedi 24 mai 2025. Les oeuvres étaient diverses, chants du monde, chants classiques et variété française. Francis Comby, Maire, n'a pas manqué de remercier et de féliciter les chanteurs pour ce concert de qualité qui a été très apprécié par les spectateurs enthousiastes et conquis par cette soirée en l'église de Beyssenac. 24 mai 2025



Le 1<sup>er</sup> juin 2025, dans le cadre des relations amicales avec la commune voisine de Saint-Cyr les Champagnes (24), la commune de Beyssenac a accueilli la **Ronde des Vergers de Saint-Cyr**, randonnée de vieilles motos et mobylettes, au Moulin de la Résistance du Pont Lasveyras.

Francis Comby, maire, a remercié les organisateurs, Bernadette Feugeade, Présidente du Comité des Fêtes de Saint-Cyr, Alain Pierrefite, Maire de Saint-Cyr, et les 70 pilotes de vieilles mécaniques qui ont pu découvrir le site du moulin et son histoire liés à la tragédie du 16 février 1944 ainsi que l'exposition relative aux 50 victimes dans le moulin. Un casse-croûte a été offert par la commune de Beyssenac et chacun a aussi pu profiter de la beauté du site, notamment les berges de la rivière Auvézère.



1er juin 2025



2 juin 2025

Le 2 juin 2025, à l'occasion de leur sortie annuelle, les **anciens maires et adjoints de la Corrèze** se sont rendus au Moulin de la Résistance et de la Mémoire du Pont Lasveyras à Beyssenac.

Francis Comby, Président du Moulin de la Résistance et Maire de Beyssenac, a présenté le site et relaté la triste journée du 16 février 1944 où 34 jeunes ont été massacrés sur le site, 13 ayant été déportés dont 6 ne sont pas revenus et 3 rescapés du massacre sur le site.

Aux côtés de Lucien Delpuech, Président de l'association des Anciens élus de la Corrèze, et Georges Macary, une gerbe a été déposée au pied de la stèle rendant hommage aux victimes. Une visite du moulin et du Chemin de la Mémoire a permis de compléter cette matinée mémorielle importante pour toutes les générations.



La cérémonie commémorant l'**Appel du 18 juin 1940 par le Général De Gaulle** a été organisée au Monument aux morts de Beyssenac avec Beyssac, Beyssenac et Saint-Sornin Lavolps. Une quarantaine de sympathisants et d'élus y participaient aux côtés des maires de Beyssac (Alain Dubuisson, 1<sup>er</sup> Adjoint), Beyssenac (Francis Comby) et Saint-Sornin Lavolps (Eric Lascaux) et des porte-drapeaux de nos 3 communes.

Après le dépôt de gerbe, Jean-Pierre Semblat, Adjoint au Maire, a lu l'Appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940 avant la minute de silence en sa mémoire. Francis Comby, maire, a transmis le message de Patricia Mirallès, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, avant de rappeler le rôle majeur de cet appel à refuser la défaite et à résister face à l'oppression allemande pour une France libre. Cette cérémonie s'est achevée en remerciant les participants et les porte-drapeaux puis en entonnant La Marseillaise.



Réception du 22 juin 2025

Le 22 juin 2022, les beysseacois ont été invités à partager un moment agréable et convivial lors d'une **réception d'été champêtre** sur la place de l'église à l'ombre du tilleul de la Liberté (1989) et du chêne des marais, arbre de l'an 2000. Les nouveaux habitants ont ainsi pu se faire connaître et échanger lors d'un buffet déjeunatoire où un point d'actualité a été présenté par Francis Comby, maire de Beyssenac, ainsi que les activités municipales et communales, la vie associative, les commerçants et artisans et les services proposés dans la commune après avoir remercié les élus municipaux qui ont assuré le service.



22 juin 2025





Route des Graffouillades (direction Saint-Cyr)



Chemin de la Valade

Des **travaux de goudronnage 2025** ont été réalisés pour 49 000 € TTC : route de Sarrette, route des Graffouillades, chemin de la Valade, route de l'Étang-la-Lande et route de l'Hirondelle - la Leyssonie. Ils ont été réalisés par les entreprises Lalignand (Objat) et Lascaux (Lubersac).

Une subvention de 17 100 € est accordée par l'État et une subvention de 13 250 € est accordée par le Conseil départemental de la Corrèze.

Le 19 juillet, le Comité des Fêtes de Beyssenac et la Confrérie de la Pomme du Limousin ont organisé la **Rando du Loup Garou** à laquelle ont pris part 306 participants.

La randonnée de 6 ou 10 kilomètres est passée par la Valade, Anglards, Bourbon, la passerelle sur le ruisseau des Belles Dames, les Pradelles, Sarrette, les Jumeaux (St Cyr) et l'Étang la Lande.

Après 2 à 3 h de marche parsemée de rencontres de personnages inattendus, les randonneurs ont regagné Beyssenac par la Boissière, la Varonie et la Croix l'Anneau.

Un repas a ensuite été servi au cours duquel chacun a pu se restaurer et se reposer après un très beau parcours ayant permis de découvrir des sentiers et de très beaux paysages.

Les présidents du Comité des Fêtes (Judith Leibé) et de la Confrérie de la Pomme (Francis Besse) ont remercié les participants et l'équipe de bénévoles pour la très bonne organisation de la soirée.



19 juillet 2025



Rando du 19 juillet 2025

La commune de Beyssenac a accueilli une **trentaine de jeunes scouts originaires de la région bordelaise** du 12 au 31 juillet. Les scouts ont proposé d'effectuer une **bonne action (BA)** en faveur de la commune. Aussi, durant une après-midi, le 16 juillet, ils ont désherbé et balayé les rues du bourg et effectué un désherbage manuel dans une partie du cimetière.

Francis Comby, maire de Beyssenac, et plusieurs élus les ont accompagnés et félicités pour leur travail, leur gentillesse et leur politesse autour d'un rafraîchissement mérité à base de jus de pomme.



16 juillet 2025



Le 27 juillet, après leur messe scout traditionnelle dans l'église Saint-Médard de Beyssenac, lors d'une **rencontre avec les beysseacois**, des échanges intéressants ont eu lieu avec la troupe de 35 scouts présents.

Entraide, respect, politesse, courage, éducation, lien social,... sont des valeurs importantes du scoutisme partagées avec les habitants de la Commune de Beyssenac autour de bonnes saveurs locales, pommes Golden, framboises, madeleines et pétillant de pomme avant le chant de départ et le retour sur le camp.



27 juillet 2025

La **visite du camp scout** situé dans les bois entre Pissac et le Moulin de la Résistance lors d'une veillée, le 30 juillet, a permis de découvrir les installations et les lieux de vie, tout ayant été construit en bois et sans pointe avec des techniques bien particulières qui ont fait l'admiration de la trentaine de beysseacois présents.



30 juillet 2025



Ce fut un grand plaisir pour les beysseacois d'avoir côtoyé ces jeunes empreints de belles valeurs : éducation, courage, service, entraide, respect et politesse. Le chef du camp a remis le **totem du camp scout** au maire (Croix de bois avec fleur de Lys) en remerciement des divers soutiens de la Commune de Beyssenac durant 3 semaines. Les retrouvailles avec les parents ont eu lieu sur le parvis de l'Église Saint Médard de Beyssenac le 31 juillet.

31 juillet 2025



Les **travaux d'aménagement d'une salle communale de rangement** ont été effectués au 1<sup>er</sup> semestre 2025 dans ce local qui était une ex-habitation jusqu'aux années 1980 environ et dont l'autre partie est occupée par la maison des chasseurs depuis 2012.

- changement de la totalité du plancher (S Curto, menuisier charpentier, Beyssenac).
- cloisons et peintures (JL Masdupuy, plâtrier peintre, Lubersac).
- électricité (J Marsac, électricien, Lubersac).

Le coût total des travaux est de 23 840,14 € aidés par une subvention du Conseil départemental de la Corrèze de 4 967 €, soit 25 % du montant hors taxes.



2 pièces dans la salle de rangement, Rue de l'Église, juillet 2025

Fleurs Mai 2025



Les travaux de **création d'un logement dans l'ancienne salle de classe de l'école** ont débuté en août 2025. Les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes :

- démolition - maçonnerie : Pascarel, St Robert, 19,
- menuiseries : Lachèze, St Aulaire, 19,
- plâtrerie - peinture : Masdupuy, Lubersac, 19,
- électricité : Marsac, Lubersac, 19,
- plomberie - sanitaire : Reyrole, Lubersac, 19,
- chape et sols : Devecis, Brive, 19.

Les travaux sont coordonnés par MAAD Architectes (St Pantaléon, 19) et le contrôle technique du chantier est assuré par le bureau Alpes Contrôles (Brive, 19).

Le coût total prévisible est de 140 000 € hors taxes et de 168 000 € TTC.

Plusieurs subventions ont été attribuées pour ces travaux :

- Etat, contrat pour la réussite de la transition écologique :	33 098,34 €
- Etat, Fonds d'accélération de la transition écologique, Fonds Vert :	48 901,66 €
- soit 2 subventions d' <b>Etat</b> :	<b>82 000,00 €</b>
- <b>Conseil départemental de la Corrèze</b> :	<b>30 000,00 €</b>

Cela représente 80 % de subventions, soit 112 000 € pour un coût de travaux hors taxes de 140 000 €.

La part restant à la charge de la commune est de 28 000 €, soit 20 % du montant des travaux hors taxes.

Les travaux doivent s'achever au printemps 2026.

La commune de Beyssenac possèdera ainsi 6 logements communaux, 5 dans l'ancienne école et 1 au 1er étage de la mairie.

#### Travaux, Août 2025



Le Comité des Fêtes de Beyssenac et l'Union Cycliste Lubersacoise ont organisé la **course cycliste** du dimanche 24 août 2025.



24 août 2025

Merci aux signaleurs du Comité des Fêtes de Beyssenac et au club de Lubersac sans qui la course ne pourrait pas avoir lieu.

## Informations

La commune de Beyssenac a décidé de créer un **Espace sans Tabac**, sur le parvis et dans l'allée de la mairie, afin de poursuivre son action avec la Ligue contre le Cancer et avec les communes de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour.

Le **recensement 2025 de la population** a été effectué par Coralie Delort, agent recenseur, qui a visité tous les foyers de la commune de Beyssenac en début d'année 2025. Le nouveau chiffre de la population de Beyssenac sera officialisé prochainement. Il sera sans doute proche de 400.

Il faut **déclarer à la mairie tous les aménagements** : façade, toiture, panneaux photovoltaïques, création de fenêtre ou de porte, portail, clôture, véranda, abri, garage, piscine, terrasse, aménagement dans un grenier,...

Il est rappelé que **la divagation des chiens est interdite** : enclos à la maison ou bien tenus en laisse. Les divagations sont signalées à la gendarmerie.

## État-civil 2025

### Mariages à la mairie de Beyssenac fin 2024 et en 2025

**Marianne KEMMER** et **Claude DOUREL**, Beausoleil - l'Etang-la Lande, mariés le 14 décembre 2024.

**Peggy RADERMECKER** et **Pierre SMET**, le Montézin, mariés le 2 août 2025.

### Naissances en 2025

**Sulyan PHOKAEW**, la Maison Neuve, le 25 février, fils de Praphan Phokaew et de Marine Moreau.

**Eloïk ALLABRUNE PORCHER**, la Mandrie, le 4 mars, fils de Chrystelle et Aymeric Allabrune.

### Obsèques en l'Église Saint-Médard de Beyssenac en 2025

**René CHABAT**, le Méchenin, âgé de 96 ans, décédé le 7 janvier.

**Gabrielle GERVAIS**, née **MASSIAS**, le Montézin, âgée de 86 ans, décédée le 21 janvier.

**Jean-Pierre MATHÉ**, la Croix de Pierre, âgé de 80 ans, décédé le 29 avril.

### Crémation et dispersion des cendres en 2025

**Patrick FOQUENOEY**, Pissac, âgé de 75 ans, décédé le 10 mai.

**Joséphine VAN DER BILT**, le Montézin, âgée de 92 ans, décédée le 2 août.

### Inhumations au cimetière de Beyssenac en 2025

**Camille BOURBON**, Payzac, âgé de 90 ans, décédé le 2 février.

**René DURAND**, Concèze, âgé de 90 ans, décédé le 20 mars.

**Roger, René RETHÉL**, Pompadour, âgé de 88 ans, décédé le 1<sup>er</sup> juin.

**Léontine RETHÉL**, née **CHANCONIE**, Pompadour, âgée de 94 ans, décédée le 10 juin.

**Hélène TEILLET**, Pompadour, âgée de 97 ans, décédée le 14 août.

## Budget 2025

Pour le **budget 2025**, l'excédent global des comptes 2024 à reporter en 2025 était de 41 397 €.

Le budget voté pour 2025 est de 281 387,36 € en investissement et de 318 397,28 € en fonctionnement, soit un budget total d'environ 600 000 €.

Opérations principales en investissement.

- Création d'un logement dans une classe de l'ancienne école : 168 000 €
- Travaux 2025 de goudronnage sur la voirie : 54 000 €
- Installation de 4 caméras de vidéosurveillance : 11 000 €
- Aménagement d'une salle de rangement : 25 000 €
- Projet de 6 cases supplémentaires au columbarium : 10 000 €
- Divers achats selon les besoins : 13 000 €

<u>Impôts</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Taxe d'habitation	supprimée	7,90 %	7,90 %	7,90 %	7,90 %
pour les résidences secondaires depuis 2022					
Taxe foncière bâti	36,80 %	37,20 %	37,20 %	37,20 %	37,20 %
Taxe foncière non-bâti	93,77 %	94,70 %	94,70 %	94,70 %	94,70 %

Les taux d'imposition 2025 sont identiques depuis 2022.

**Artisans et commerçants** : Ferme des Petites Bottes, fruits et légumes, le Montézin  
 Ferme du Champ de Penaud, viande et pommes  
 Alexandre Baud, fruits et légumes, la Varonie  
 Jacques Chatenet, fruits et légumes, la Varonie  
 Au pré du Vivant, fruits et légumes, la Croix l'Anneau  
 Christophe Mallepeyre, pommes et pommes de terre, Pissac  
 Les Tisanes sans T, les Palisses  
 Peggy Smet, vente de boissons à emporter, le Montézin  
 Michel Célerier, traiteur, la Valade  
 Centre équestre Ecuries Desjeux, la Flotte  
 Heidi Lachaud-Peyrical, pension pour chevaux, les Garennes  
 L'Auberge des coussinets, pension canine et féline, la Varonie  
 Catherine Aviron, création artistique, rue de la Fontaine  
 Antoine Fournet, parcs et jardins, la Malférie  
 Alexandre Buffière, couvreur, Villemaux  
 Stéphane Curto, charpentier couvreur, la Suza

**Services** : Sandrine Viot, assistante maternelle  
 Clotilde Chatenet, infirmière  
 Doriane et Béatrice Blancher, aides à domicile  
 Joëlle Croisille, aide à domicile  
 Edwige Boulhaut, aide à domicile  
 Claudine Bertoli, aide à domicile

**Locations salle polyvalente**

<u>Particuliers</u>		de Beyssenac		hors commune	
		€uros		€uros	
- <u>Vin d'honneur</u>					
Salle Polyvalente		80		150	
- <u>Repas</u>		été	hiver	été	hiver
Salle	- 1 à 50 pers. :	240	280	I 310	350
Polyvalente	- 51 à 100 pers. :	280	320	I 350	390
+ couverts	- 101 à 150 pers. :	320	360	I 390	430
	- 151 à 200 pers. :	360	400	I 430	470

Couvert manquant ou cassé : 2 €. Plat ou autre manquant : selon tarif.  
 Période d'été : 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
 Période d'hiver : 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

<u>Associations</u>	de Beyssenac	hors commune
	€uros	€uros
	50	100

Caution pour dommages éventuels : 200 €. Nettoyage insuffisant : 50 €.

**Concessions au cimetière**

Tombe ou caveau : 2 types de concessions perpétuelles possibles au prix de 30 € / m<sup>2</sup>.  
 - 4 m<sup>2</sup> (2 places) : 120 €.  
 - 6 m<sup>2</sup> (4 places) : 180 €.

Columbarium : concession perpétuelle : 700 €.

Le Jardin du Souvenir est aussi à votre disposition pour la dispersion des cendres.

## Dates 2025 et 2026 à retenir

Dimanche 14 septembre, 14 h 30	Thé dansant
Sam 20 et dim 21 septembre	Journées du patrimoine, église, granges ovalaires, Moulin de la Résistance
Samedi 11 octobre, 9 h 30	Marche pour la santé « Octobre Rose », parcours PAPSE
Mardi 11 novembre, 11 h	Cérémonie pour l'Armistice de 1918
Samedi 22 novembre, midi	Repas des Aînés
Dimanche 14 décembre, 14 h	Noël des Enfants
Samedi 20 décembre, 20 h 30	Concours de Belote
Lundi 16 février 2026, 15 h	Cérémonie au Pont Lasveyras
Dimanche 15 mars 2026	Elections municipales

## Secrétariat de la Mairie de BEYSSENAC

Jours et heures d'ouverture du Secrétariat de la Mairie :

- du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30,

- le samedi de 9 h à 12 h.

